CONSÉQUENCES ÉVENTUELLES DE L'APPLICATION DU DECRET DU 2 MAI 1953 SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'IMPORTATEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE MARITIME EN CE QUI CONCERNE LES CONSERVES DE POISSONS

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Commerce & distribution
Adopté le : 10/11/1953
Mandature : 1951-1954

Rapporteur :

DELEAU Gustave

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Référence :
1953-23

© - copyright CESE - Novembre 2026